



Centre éducatif de Mont Saint Aignan de nos jours

Zoom sur un métier

Intervenant socio-éducatif en maison d'enfants

Depuis 2008, à l'issue d'une réorganisation des services du Département de Seine-Maritime, une partie des missions anciennement dévolues aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a été introduite dans la vie des services de "suppléance familiale". Ainsi, à côté des missions historiques d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des enfants, de nouveaux professionnels interviennent aujourd'hui auprès des parents en soutien à la parentalité. Nous avons choisi de présenter ici les missions de ces professionnels telles qu'elles sont organisées au sein de l'Établissement unique. Afin d'illustrer la dynamique institutionnelle de l'établissement nous présenterons deux entretiens : un entretien d'un "réfèrent famille" et un autre d'un professionnel conduisant les missions classiques d'éducateur d'internat.

La fonction de "réfèrent famille" : quelques points de repère

II L'autorité parentale appartient aux pères et mères jusqu'à la majorité de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne". L'article 371 du code civil précise de façon explicite le rôle des parents dans l'éducation. Nous pourrions rappeler aussi le projet associatif des Nids : "les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants".

A travers ces deux références nous pouvons retrouver les raisons qui ont amené l'association Les Nids à signer en 2008 la convention de délégation des missions de l'ASE avec le Département de Seine-Maritime. Par celle-ci, en effet, nous nous engageons à développer et accentuer le travail avec les familles à partir de notre mission particulière de suppléance familiale. Nous avons donc créé la fonction de "réfèrent famille" au sein des différentes maisons d'enfants. Il s'agit de professionnels, issus des équipes d'internat, chargés d'être les interlocuteurs privilégiés des parents.

Le réfèrent famille ne travaille pas seul : porté par l'institution, il forme un binôme avec le réfèrent éducatif de chaque enfant. Avec son collègue il rencontre la famille pour des entretiens éducatifs autour du projet personnalisé de l'enfant concerné. Les "réfèrents famille" sont donc chargés d'apporter "aide et conseils" aux parents dans leur tâche éducative mais aussi dans l'ensemble des difficul-

tés qu'ils peuvent éprouver sur le plan social, psychologique, relationnel. Il s'agit de travailler tous les points qui ont amené le Juge à décider d'un placement. Son rôle l'amène aussi à être en lien avec les travailleurs sociaux de l'ASE et du secteur social (assistantes sociales et puéricultrices) afin de relayer et de coordonner les actions de soutien à la famille. Travaillant principalement en journée, le "réfèrent famille" évolue ainsi "hors les murs", au domicile des parents ou dans les locaux de proximité du lieu familial.

Nous sommes convaincus que le placement permet une prise en compte et une amélioration des conditions de vie et d'éducation des enfants qui nous sont confiés mais ceci doit s'accompagner aussi de changements dans le milieu familial afin que le retour au sein du domicile familial soit possible et productif.

Cette fonction de "réfèrent famille" est un maillon de plus dans l'ensemble du travail que nous menons avec les familles dans l'Association Les Nids. L'ensemble de ces prestations correspond à différentes formes de soutien apportées aux parents dans leur tâche éducative. Nous partons aujourd'hui du postulat que des "compétences" sont disponibles chez beaucoup de parents. Elles doivent être redécouvertes, encouragées et soutenues pour que les enfants en soient le plus possible bénéficiaires et que les placements en soient d'autant limités ■

La mission du référent famille en maison d'enfants. **ENTRETIEN**

*L'internat évolue et les missions des professionnels changent elles aussi. Entretien avec **Bénédicté Thierry**, éducatrice spécialisée, "référente famille" au Pôle enfance famille d'Yvetot.*

*Propos recueillis par **Jean Charles Denys**, conseiller technique, établissement unique.*

Qu'est ce qu'un référent famille en maison d'enfants ?

Le référent famille a une fonction éducative avant tout. Au Pôle enfance famille, tout en restant attachée à l'équipe éducative, je suis chargée de l'accompagnement de la fonction parentale pour les parents des enfants accueillis.

Cette mission montre bien qu'il y a eu un changement considérable de perspectives dans la protection de l'enfance. Nous sommes passés d'une idée de "substitution" où les parents étaient peu présents dans le travail éducatif à une démarche de "collaboration, de soutien et d'accompagnement" de leur rôle de parents.

Qu'est ce qui a suscité ce changement ?

Ce sont les changements législatifs qui ont été à l'origine de ces évolutions qui se sont succédé à un rythme très rapide depuis la loi du 2 janvier 2002 jusqu'à celle du 5 mars 2007. J'ai aussi travaillé auprès d'adolescents mais dont les familles étaient plus difficiles à mobiliser puis auprès de très jeunes enfants, projet pour lequel l'accompagnement des parents prend une large place dans le travail.

En quoi consiste votre rôle ?

Il s'agit de conseiller, soutenir, aider les parents des enfants accueillis et d'être une interface, un lien entre l'équipe éducative et ces parents. A la différence des éducateurs ASE autrefois, les référents familles sont au milieu de la maison d'enfants, bien en lien avec les équipes de professionnels. C'est un important changement de perspectives.

Les "référents famille" doivent être en lien très étroit avec les équipes car il pourrait y avoir un clivage dans l'institution entre ceux qui travaillent en journée et qui sont ouverts vers l'extérieur, vers les partenaires et les familles et ceux qui travaillent sur d'autres périodes de temps avec les enfants.

C'est une mission nouvelle ?

Il faut tenir compte de cette double mission qu'ont aujourd'hui les maisons d'enfants : continuer à accueillir et protéger les enfants mais aussi pouvoir associer, mobiliser et soutenir les parents.

Nous devons prendre en compte que l'en-

fant est bien l'enfant de quelqu'un, de personnes avec lesquelles il a des liens de diverses natures. Notre rôle consiste bien à lui permettre de comprendre et d'assumer sa propre histoire afin d'envisager un avenir possible. C'est aussi de lui donner les moyens de comprendre les raisons de son placement temporaire et de tout mettre en œuvre pour qu'il conserve ou restaure avec sa famille des liens structurants. Dans ce but nous développons à chaque fois que cela est possible une relation avec les parents afin d'éviter une possible désresponsabilisation.

Les familles ont-elles davantage de droits actuellement ?

Oui, mais nous ne pouvons basculer dans une idéologie du lien. Il s'agit pour nous d'une position médiane entre "tous les droits" pour les parents et "pas de droits". Les situations familiales que je côtoie tous les jours restent très compliquées. Nous devons prendre en compte la réalité de leurs difficultés et ne pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant.

"Nous devons prendre en compte la réalité de leurs difficultés et ne pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant"

Nous pouvons nous appuyer sur les lois et sur la convention internationale des droits de l'enfant pour travailler. Elle précise dans un article que l'enfant a droit à connaître son histoire. Nous devons accompagner la famille et aider l'enfant à mieux se repérer dans son histoire.

Comment cela se passe-t-il ?

De manière concrète, les parents qui le peuvent rencontrent leurs enfants dans le cadre des visites accompagnées ou quelquefois à travers des accueils accompagnés parents enfants. Il nous est demandé, dans le cadre des entretiens avec les parents, d'évaluer la qualité du lien avec leurs enfants. Cela suppose du dialogue, de l'observation.

Comment les parents se présentent-ils ?

Beaucoup de parents que nous rencontrons sont en situation extrêmement précaire, ce qui doit nous rendre modeste dans notre ambition. Mais chacun de ces parents peut

"Chacun de ces parents peut apporter quelque chose à son enfant. A nous de rechercher ce qu'ils peuvent apporter"

apporter quelque chose à son enfant.

A nous de rechercher ce qu'ils peuvent apporter. Cela demande d'avoir une attitude d'ouverture envers eux, de compréhension, d'empathie afin qu'ils se sentent en confiance et puissent exprimer ce qu'ils veulent donner à leurs enfants.

Quelle place pour l'institution ?

Nous travaillons dans un cadre institutionnel très structuré avec des projets, des évaluations, des temps d'analyse clinique etc. C'est indispensable, nous ne pouvons pas être seulement dans le côté relationnel, émotionnel. Ce travail d'analyse que nous menons est essentiel car nous avons aussi affaire à des négligences graves ou des maltraitances. En fin de compte dans ce type de situation c'est l'enfant qui prime, sa protection.

Comment travaillez-vous avec l'extérieur de la maison d'enfants ?

Nous sommes en relation avec un nombre considérable de partenaires : centres sociaux, Protection Maternelle et Infantile, services de tutelles, de prévention etc. Cela demande beaucoup de souplesse pour s'adapter à tous ces types de services. Nous devons établir, là aussi, une relation de confiance pour que nos échanges profitent aux familles. Souvent ces services connaissent bien les familles et sont vraiment une ressource pour nous.

Par ailleurs, tout le travail que nous faisons transite par l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous avons tout un travail de communication très régulier avec les inspecteurs de l'ASE pour les tenir informés de l'évolution des situations familiales. C'est une somme d'écrits assez importante et souvent urgente !

Qu'est ce qui vous paraît le plus important ?

J'attache une grande importance au travail d'équipe, au soutien clinique pour penser les situations et chercher des solutions, importance aussi même dans les situations difficile d'y croire encore et de mobiliser les ressources disponibles. C'est en fin de compte l'enfant qui est le premier bénéficiaire quand le travail avec les parents évolue dans la bonne direction ■



« Le travail qu'on mène avec la famille vient enrichir celui qu'on réalise auprès de l'enfant »

Si l'internat éducatif évolue, les missions historiques, d'accueil et de protection au quotidien perdurent. Comment ces missions coexistent-elles avec les changements intervenus ces dernières années. Entretien avec **Edwige Venys**, éducatrice depuis 15 ans en maison d'enfants

Propos recueillis par **Philippe Guenet**, conseiller technique.

Depuis quand êtes-vous éducatrice en internat, sur quelles structures avez-vous travaillé ?

Je suis éducatrice depuis un peu plus de trente ans et j'ai toujours travaillé en internat. D'abord en Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) pendant quinze ans, puis en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) aux Nids pendant quinze ans également - une année au Centre Educatif sur Mont Saint Aignan et le reste sur Montville.

Durant votre parcours professionnel en internat, avez-vous le sentiment que votre métier a changé et en quoi a-t'il changé ?

Depuis quinze ans que je travaille en MECS, je pense que le métier a évolué. On est aujourd'hui chargé de mettre en place une prise en charge globale de l'enfant, en y intégrant également sa famille, alors qu'auparavant on avait une intervention plus partielle, plus compartimentée. On était chargé de veiller au bien être de l'enfant sur le groupe, ce qui en soit est très important, mais on ne travaillait pas en termes de projets individualisés de façon aussi pointue, on n'avait pas la vision globale de la prise en charge que l'on a aujourd'hui. Il y avait une espèce de scission entre le travail des éducateurs d'internat, qui étaient chargés de gérer le quotidien de l'enfant, et les services extérieurs - les services de l'ASE en général, parfois les services d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) - qui étaient chargés de mener un travail plus global avec la famille, auquel nous n'étions pas vraiment associés et dont nous n'étions pas toujours très informés. On faisait des réunions de synthèse pour confronter nos observations avec les services extérieurs mais après chacun travaillait de son côté.

Avec les parents, c'était un peu pareil, on les rencontrait tous les trimestres environ, pour leur faire part de l'évolution de l'enfant, en échanger avec eux, recueillir leur avis ...

mais on n'avait pas d'objectif de travail précis avec eux, on ne les associait pas à la prise en charge de l'enfant comme nous le faisons aujourd'hui, et surtout on ne travaillait pas à ce qu'ils se mobilisent pour régler leurs difficultés personnelles. On estimait que c'était aux services extérieurs de mener ce travail et on ne nous demandait pas de prendre des initiatives à ce niveau. Aujourd'hui nous avons investi toute cette dimension du travail.

Qu'est ce qui a amené ces évolutions selon vous ?

Je pense que la loi 2002-2 y a beaucoup contribué, mais le mouvement était déjà engagé auparavant. Cette loi a été un accélérateur. Elle nous a amené à davantage de rigueur, avec la mise en place d'outils comme le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) ou le Projet Personnalisé par exemple, mais nous étions déjà dans cette logique. Nous avions déjà le souci de considérer l'enfant dans sa globalité et d'associer les parents à sa prise en charge. Par contre, ce travail de formalisation, en ayant recours à des documents écrits, établis de façon régulière, nous a amené à être plus précis dans la définition de nos objectifs de travail et à les partager davantage avec les parents.

Par ailleurs, cette loi est venue légitimer notre travail avec les parents. Cet aspect de la prise en charge est devenu l'affaire des éducateurs d'internat et pas seulement des éducateurs de l'ASE ou des services d'AEMO. Ce mouvement a été renforcé par la suite avec la convention de délégation des missions de l'ASE aux établissements. Aujourd'hui nous pouvons réellement avoir une prise en charge globale qui associe l'enfant et sa famille.

Dans le cadre de cette prise en charge globale, comment faites vous pour articuler le travail avec l'enfant au quotidien et le travail avec la famille ?

Cela demande une bonne répartition des tâches et une bonne coordination entre les éducateurs. Depuis plusieurs années, nous avons mis en place un système de référents. Chaque enfant a un éducateur référent parmi les éducateurs qui prennent le groupe en charge. Cet éducateur est chargé de veiller

à la mise en œuvre de tout ce qui concerne la prise en charge individualisée de l'enfant. C'est lui qui va établir le DIPC, puis le Projet Personnalisé avec la famille. Ce n'est pas obligatoirement lui qui réalise toutes les démarches, mais il en assure la coordination. Il recueille et diffuse les informations au sein de l'équipe. Il fait des points réguliers avec les partenaires. Et bien sur, il rencontre régulièrement les parents pour les associer au maximum à la prise en charge.

Par ailleurs, depuis 2008, un poste de "réfèrent famille" a été créé au sein de la maison d'enfants. La création de ce poste a permis d'aller beaucoup plus loin dans notre action auprès des familles, en travaillant avec elles sur les difficultés qui ont justifié le placement et notamment en amenant les parents à régler leurs difficultés personnelles pour qu'ils soient de nouveau à même de prendre en charge leurs enfants au quotidien. C'est une fonction qui est vraiment complémentaire avec celle du référent de l'enfant. Le fait que le référent famille soit à l'intérieur de l'établissement permet un réel travail en commun. Le partage d'informations entre les deux référents permet d'enrichir le travail de chacun. Lorsque nous le jugeons nécessaire, nous faisons certains entretiens avec la famille ensemble. Pour l'élaboration du Projet Personnalisé par exemple ce qui permet de mettre en cohérence les interventions de chacun. Le travail qu'on mène avec la famille vient enrichir celui qu'on réalise auprès de l'enfant au sein du groupe. Ça donne un sens différent à notre intervention, on peut davantage décoder le comportement de l'enfant, mieux comprendre ce qu'il exprime au travers du quotidien et ajuster nos réponses en conséquence. A l'inverse ce qu'on observe de l'enfant sur le groupe vient alimenter notre travail avec la famille.

En conclusion, c'est quoi être éducatrice d'internat aujourd'hui ?

C'est faire un métier très riche, avec des partenaires multiples, tout en restant très proche de l'enfant. Le partage du quotidien avec l'enfant reste une dimension importante et fondamentale de notre travail. Je tiens d'ailleurs beaucoup à conserver cette dimension ■